

Emissions et cotations

Valeurs françaises

PLACEMENT PIERRE

Société Civile de Placement Immobilier
Siège social : 13, avenue Lebrun à Antony Cedex 92188
337 646 764 RCS Nanterre

Notice

Dénomination sociale. — PLACEMENT PIERRE

Forme de la Société. — Société Civile de Placement Immobilier

Cette société est régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, par les dispositions qui lui sont applicables figurant dans le Code Monétaire et Financier, le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, tous les textes subséquents, et par les statuts.

Date de création. — 22 avril 1986.

Date d'expiration. — 22 avril 2050.

Montant du capital social nominal. — 145.206.027 Euros - Effectif au 31 décembre 2017
150.237.585 Euros - Effectif au 30 juin 2018

Siège social. — 13, avenue Lebrun à Antony Cedex 92188

Numéro RCS Nanterre. — 337 646 764

Numéro Siret. — 337.646.764.000.49

Objet social :

— L'acquisition directe ou indirecte y compris en l'état futur d'achèvement et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif.
— L'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elles font construire exclusivement en vue de leur location.

Responsabilité des associés. — Conformément à l'article L 214-89 du Code Monétaire et Financier et par dérogation à l'article 1857 du Code Civil, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à une fois la fraction dudit capital qu'il possède.

Montant de la troisième augmentation de capital. — Conformément à l'article 7 des statuts de la SCPI, la Société de Gestion ouvrira une troisième augmentation de capital d'un montant nominal de 3.213.000 euros en date du 13 août 2018, afin de porter le capital social de la SCPI de 150.237.585 (cent-cinquante millions deux-cent-trente-sept mille cinq-cent-quatre-vingt-cinq euros) Euros à 153.450.585 (cent-cinquante-trois millions quatre-cent-cinquante mille cinq-cent-quatre-vingt-cinq euros) Euros, par l'émission de 21.000 (vingt-et-un mille) parts nouvelles de valeur nominale de 153 (cent-cinquante-trois) Euros et d'une prime d'émission de 192 (cent-quatre-vingt-douze) Euros, soit un prix de souscription de 345 (trois-cent-quarante-cinq) Euros y compris la commission de souscription de 8 % H.T (9,60 % TTC au taux de TVA actuellement en vigueur), soit 27,60 euros HT par part souscrite (33,12 € TTC au taux de TVA actuellement en vigueur).

Date d'ouverture de l'augmentation. — 13 Août 2018

Date de clôture de l'augmentation. — 15 Décembre 2018

Clôture anticipée. — L'augmentation de capital pourra être close par anticipation dès que le montant aura été intégralement souscrit. Néanmoins si des opportunités d'investissement se présentaient conformes aux objectifs décrits dans la note d'information, la Société de Gestion se réserve la possibilité de déplaçonner l'augmentation de capital en cours, dans la limite de 30 % de celle-ci.

Montant minimum de souscription à recueillir. — Si à la date de clôture prévue, le montant n'est pas intégralement souscrit, cette dernière sera limitée au montant des souscriptions reçues, sous réserve que celui-ci représente au moins 75 % de l'augmentation de capital. Dans le cas où le pourcentage de 75 % ne serait pas obtenu, l'augmentation de capital sera prorogée.

Jouissance des parts. — Les parts souscrites avant la fin d'un mois donné porteront jouissance à compter du 1^{er} jour du 4^{ème} mois suivant celui au cours duquel la souscription aura été enregistrée.

Minimum de souscription conseillé. — 10 parts

Les parts souscrites sont intégralement libérées en numéraire à la souscription.

La note d'information est disponible au siège social de Foncia Pierre Gestion au 13 avenue Lebrun à Antony (92188) cedex, elle est également disponible sur notre site internet : pierre-gestion.foncia.com et elle peut être transmise par courrier ou par mail à toute personne qui en ferait la demande. Elle a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 18-15 en date du 20 juillet 2018.